

République Française

Département : GERS

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES D'ARTAGNAN EN FEZENSAC

Séance du mercredi 15 novembre 2023

Délibération N° DE 2023 055

NOMBRE DE MEMBRES		
En exercice	Présents	Votants
45	32	41
Date de la convocation : 07/11/2023		
Pour	Contre	Abstention
38	0	3
Résultat du vote : adoptée		

Le quinze novembre deux mille vingt-trois, à 20 heures 30, l'assemblée régulièrement convoquée, s'est réunie au nombre prescrit par la loi, SALLE DES FETES DE PEYRUSSE-GRANDE, sous la présidence de Barbara NETO.

Présents : COELHO Véronique, ORTHOLAN Rosette, DARROUX Daniel, MIMALÉ Gérard, DUCES Philippe, RAFFIN Hubert, THEULÉ Jean Claude, BROSSARD Sandrine, DAUGÉ Jean-François, VILLENEUVE William, SERRALTA Brigitte, FAVAREL Guy, ARQUE Nadine, DESENLIS Benoît, MENAL Pierrette, CAILLAVET Isabelle, ANDRIEU Philippe, PACHÉ Robert, PERES Daniel, NETO Barbara, CAMAZZOLA Robert, BRANA Véronique, CAVALIERE Andrew, CUEILLENS Caroline, JAFFRES Victor, FAUCHÉ Gisèle, GUICHARD Gilles, GOULU-MARTINAT Chantal, BRAZZALOTTO Christine, NARRAN Béatrice, OSPITAL Jean-Jacques, ANTONELLO Pierre

Représentés : THIEUX LOUIT Véronique représentée par SERRALTA Brigitte, CANTAN Philippe représenté par DESENLIS Benoît, LASPORTES Bernard représenté par ARQUE Nadine, KLUCZYNSKI Lara représentée par BRANA Véronique, CAUQUIL Axel représenté par CAVALIERE Andrew, CHAULET Anthony représenté par CUEILLENS Caroline, GEYRES Laurent représenté par GUICHARD Gilles, COUDERC Vanessa représentée par FAUCHÉ Gisèle, LAPLANE-SOTUM Corinne représentée par NARRAN Béatrice

Absents et Excusés : DOAT Jean-Pierre suppléé par ORTHOLAN Rosette, SAINT ANDRIEUX Michel, CAHUZAC Philippe, LABRIFFE Pierre, ROSELL Amaud

Conformément à l'article 2121-15 du CGCT, William VILLENEUVE est nommé(e) à l'unanimité secrétaire de séance.

Objet : MODIFICATION du nombre de Vice-Présidents au sein du bureau

Vu le Code Général des collectivités Territoriales et notamment l'article L 5211-10, Considérant que le nombre de Vice-Présidents est déterminé par l'organe délibérant selon les règles définies par le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu la démission de M. Jean-Claude BOURGUIGNON, 7ième VP,

Après en avoir délibéré,

Le Conseil Communautaire décide, avec 3 abstentions :

- de rapporter le nombre de Vice-Présidents de 9 à 8 postes,
- d'autoriser Mme la Présidente à modifier en conséquence l'arrêté de délégation de fonction n°2020-16

Fait et délibéré, les jour, mois et an que susdits.

Ont signé au registre tous les membres présents.

Barbara NETO
Président de séance



Publié le

01/12/23

Transmis à la Préfecture le 01/12/23

William VILLENEUVE
Secrétaire de séance

A handwritten signature in black ink, appearing to be "W. VILLENEUVE", written over a horizontal line.